

Les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur

Pierre Pluye, Nicole Nadeau and Lucie Nadeau

Volume 21, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085615ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1085615ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pluye, P., Nadeau, N. & Nadeau, L. (2000). Les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur. *Recherches qualitatives*, 21, 125–136. <https://doi.org/10.7202/1085615ar>

Article abstract

La recherche clinique questionne les méthodes. Nous partons de l'examen systématique des contraintes imposées par le terrain sur la rigueur d'une étude de cas, pour discuter les limites du critère de subjectivité critique proposé par Reason (1994) à propos des recherches actions co-opératives. Cette étude de cas examine le processus qui sous-tend la recherche clinique menée par un groupe de cliniciens dans un service de pédopsychiatrie. La validité des résultats dépend de quatre contraintes d'ordre logistique ou temporel, elle dépend aussi d'autres contraintes qui s'incarnent dans la subjectivité des chercheurs. Pour aller plus loin à propos de ces dernières contraintes, nous discutons le critère de subjectivité critique.

La subjectivité critique est définie selon des processus psychologiques. Dans une recherche co-opérative, les chercheurs font preuve de subjectivité critique si ils identifient les mécanismes de défense psychique qui les trompent vis-à-vis d'eux-mêmes. Un parallèle est établi entre les effets de ces mécanismes sur la recherche et le concept de tâche aveugle proposé par Devereux (1967). En conséquence, la subjectivité critique a au moins deux limites. Tout le matériel inconscient n'est pas disponible au conscient, donc la subjectivité critique permet seulement une sélection parmi tout ce matériel. Le matériel inconscient pose des problèmes d'interprétation, donc faire preuve de subjectivité critique nécessite d'être informé pour reconnaître des mécanismes de défense psychique et pour interpréter du matériel inconscient. Ces limites sont illustrées à partir de notre expérience, et tout en questionnant l'épistémologie des connaissances qui reposeraient sur une sélection floue de matériel inconscient, nous proposons qu'en recherche co-opérative, au moins un des chercheurs soit informé (expérience d'autoréflexion et capacités de décentration).

Les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur

Pierre Pluye, M.D., M.Sc., Nicole Nadeau, M.D., Lucie Nadeau, M.D.

Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, Université de Montréal
Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
Département de psychiatrie, Hôpital Ste-Justine, Université de Montréal
Département de psychiatrie, Hôpital de Montréal pour enfants, Université McGill

La recherche clinique questionne les méthodes. Nous partons de l'examen systématique des contraintes imposées par le terrain sur la rigueur d'une étude de cas, pour discuter les limites du critère de subjectivité critique proposé par Reason (1994) à propos des recherches actions co-opératives. Cette étude de cas examine le processus qui sous-tend la recherche clinique menée par un groupe de cliniciens dans un service de pédopsychiatrie. La validité des résultats dépend de quatre contraintes d'ordre logistique ou temporel, elle dépend aussi d'autres contraintes qui s'incarnent dans la subjectivité des chercheurs. Pour aller plus loin à propos de ces dernières contraintes, nous discutons le critère de subjectivité critique.

La subjectivité critique est définie selon des processus psychologiques. Dans une recherche co-opérative, les chercheurs font preuve de subjectivité critique si ils identifient les mécanismes de défense psychique qui les trompent vis-à-vis d'eux-mêmes. Un parallèle est établi entre les effets de ces mécanismes sur la recherche et le concept de tache aveugle proposé par Devereux (1967). En conséquence, la subjectivité critique a au moins deux limites. Tout le matériel inconscient n'est pas disponible au conscient, donc la subjectivité critique permet seulement une sélection parmi tout ce matériel. Le matériel inconscient pose des problèmes d'interprétation, donc faire preuve de subjectivité critique nécessite d'être informé pour reconnaître des mécanismes de défense psychique et pour interpréter du matériel inconscient. Ces limites sont illustrées à partir de notre expérience, et tout en questionnant l'épistémologie des connaissances qui reposeraient sur une sélection floue de matériel inconscient, nous proposons qu'en recherche co-opérative, au moins un des chercheurs soit informé (expérience d'autoréflexion et capacités de décentration).

Introduction

Le champ de la recherche clinique ouvre à des interrogations de méthode. Pour plagier Trillen (1994) dans son questionnement autour de sa recherche co-opérative avec des professionnels de la santé en Grande-Bretagne, on peut dire que notre itinéraire de recherche est parti d'une interrogation autour de la scientificité, à savoir si notre travail est vraiment de la recherche scientifique, pour en arriver à la question de savoir si nous pouvons conférer de la rigueur à la recherche par la subjectivité critique. Afin de répondre à cette question, nous utilisons l'exemple d'une recherche co-opérative menée par les deux premiers auteurs. Nous décrivons d'abord le contexte et la méthode de cette recherche. Ensuite, les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur sont systématiquement examinées, et cela montre comment la rigueur ne dépend pas seulement de contraintes logistiques et temporelles désincarnées. Enfin, à partir du critère de subjectivité critique, nous explorons des contraintes incarnées par le chercheur, et nous concluons en questionnant la subjectivité critique comme critère de rigueur.

Contexte et méthode

Cet article s'inscrit autour d'un groupe de cliniciens qui mène un projet de recherche dans un service de pédopsychiatrie. Le service comprend vingt trois cliniciens répartis en trois équipes pluridisciplinaires, et reçoit chaque année environ un millier d'enfants. Le groupe comprend sept cliniciens médecins et non-médecins. Le groupe s'est adjoint deux chercheurs consultants et un assistant de recherche. La recherche menée par le groupe est une recherche clinique évaluative qui dresse le profil social, démographique et clinique des patients suivis dans le service, et qui décrit l'itinéraire thérapeutique de ces patients (étude de cohorte ou "follow up study"). Dans cet article, nous traitons d'une recherche sur la recherche. Plus précisément, cet article traite d'une recherche co-opérative sur le processus qui sous-tend la recherche clinique menée par le groupe. La stratégie et la méthode de cette recherche co-opérative sont les suivantes.

Cette recherche co-opérative a été menée par les deux premiers auteurs. Il s'agit d'une étude de cas centrée sur le processus qui sous-tend une recherche au sein d'une organisation, en l'occurrence un service de pédopsychiatrie. L'étude de cas est considérée comme une stratégie de recherche appropriée pour étudier un processus dans une organisation (Hartley, 1994). Cette recherche est aussi une recherche co-opérative, car le chercheur principal est un consultant au service du groupe, et la co-chercheuse est la porte-étendard¹ du groupe. Une stratégie de recherche co-opérative est appropriée quand les chercheurs sont co-sujets et les sujets sont co-chercheurs, la recherche étant co-crée (Reason, 1994). Dans une recherche co-opérative, la validité réside dans la congruence entre l'expérience vécue et les résultats: le chercheur ne dénie pas son implication dans le processus recherché, au contraire, il capitalise son implication en l'utilisant comme une autre source de données susceptible de guider la

recherche² (West, 1996, p. 348). Enfin, retenons que la co-chercheuse est, méthodologiquement, en position à la fois de naïf et de critique sans parti pris, par analogie avec les étudiants débutants en médecine qui posent les vraies questions.

L'unité d'observation est le groupe de cliniciens et l'unité d'analyse est le service. La collecte des données a été faite uniquement au niveau du groupe, par manque de moyens, et parce qu'il est représentatif du service, toutes les équipes et la plupart des professions du service étant représentées dans le groupe.

La collecte des données s'est déroulée d'août 1997 à décembre 1998. D'abord, le chercheur principal et la co-chercheuse ont réalisé dix huit entrevues à propos du groupe. Deux entrevues libres en profondeur ont été enregistrées et transcrites. Seize autres entrevues ont fait l'objet de notes dans un journal de bord. Ensuite, le chercheur principal a réalisé deux entrevues libres en profondeur, avec une membre du groupe, qui est issue d'une autre équipe, et qui a une autre profession que la co-chercheuse (entrevues enregistrées et transcrites). Enfin, le groupe a participé à une entrevue organisée autour de trois questions : les origines du groupe, les facteurs favorables et les facteurs défavorables à leur projet de recherche (entrevue enregistrée et transcrite). Par ailleurs, tous les documents produits par le groupe sont collectés (compte rendus des réunions, échéanciers, historique, hypothèses et projet de recherche, demandes de subventions, lettres officielles).

Dans un premier temps, l'analyse des données a décrit le processus de recherche du groupe, selon un cadre conceptuel défini *a priori* à partir de la littérature sur les organisations. Par exemple, il s'agissait de distinguer les éléments explicites des éléments tacites (Nonaka, 1994). Cependant, les résultats de cette analyse n'étaient pas congruents avec l'expérience vécue par la co-chercheuse. En conséquence, dans un deuxième temps, l'analyse a décrit le processus étudié selon des thèmes suscités par les données. Il s'agissait principalement de distinguer les données associées aux cinq thèmes suivants : (1) les effets générés par la recherche, (2) le pouvoir du groupe, (3) les règles instaurées pour la recherche, (4) le leadership du groupe et (5) les motivations du groupe. Le choix du deuxième et du troisième thèmes provient de la congruence entre les thèmes émergents des données et les concepts de pouvoir et règles définis par Friedberg² (1997) en théorie des organisations. L'analyse consistait à décrire chacun des thèmes par les données, et à regrouper les données en sous-thèmes signifiants. Enfin, la troisième étape d'analyse tendait à expliquer le processus étudié, c'est-à-dire à produire une synthèse signifiante des thèmes et des principaux sous-thèmes.

L'analyse était conduite par le chercheur principal. De plus, elle était validée par la co-chercheuse au cours d'une réunion hebdomadaire. D'ailleurs, compte tenu de la position méthodologiquement naïve de la co-chercheuse, la moitié de ces réunions étaient consacrées à échanger des points de vue à propos de textes de base sur les recherches utilisant des données qualitatives. Cette analyse a eu recours au logiciel QSR*NUDIST, ce qui permet entre autres de lier rigoureusement chaque thème ou sous-thème, aux données dont il est le fruit. Finalement, le groupe a validé la synthèse

des thèmes et des principaux sous-thèmes en entrevue de groupe. Les résultats de cette analyse sont congruents avec l'expérience vécue par le groupe.

Les contraintes logistiques et temporelles

Nous avons examiné systématiquement les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur de cette recherche co-opérative à la lumière des vingt-cinq critères de scientificité des méthodes qualitatives proposés par Laperrière (1997, pp. 384-388). Quatre contraintes sont d'ordre logistique ou temporel. La première contrainte est liée à la rareté des reproductions et des évaluations des recherches. Nous avons favorisé la reproduction et l'évaluation de nos analyses par d'autres chercheurs, par l'intermédiaire de la production d'un journal de bord, d'archives, de transcriptions d'entrevues, de documents, et de la version électronique de l'analyse qui permet d'établir un lien rigoureux entre les thèmes et les données. Mais la survenue d'une reproduction ou d'une évaluation est improbable.

La deuxième contrainte concerne les restrictions de l'ampleur de la recherche en raison de notre manque de ressources. En réponse à cette contrainte, nous pouvons dire que le contexte étudié est assez vaste pour donner du sens au processus (l'unité d'analyse étant un service de vingt trois cliniciens), et que la situation est suffisamment restreinte pour pouvoir être observée en profondeur (l'unité d'observation étant un groupe de sept cliniciens représentant toutes les équipes et la plupart des professions du service). D'abord, deux informateurs au sein du groupe, appartenant à deux équipes différentes et ayant deux professions différentes, spécifient le processus, et leurs perspectives sont triangulées. Ensuite, la concordance est recherchée avec trois types d'observation (entrevues individuelles, focus groupes et documents). Enfin, l'évolution du processus est prise en compte, car la collecte de données a duré dix huit mois. Évidemment, avec plus de ressources, nous aurions pu faire plus d'observations, avec plus d'informateurs, selon plus de types d'observations, et pendant plus longtemps.

La troisième contrainte est temporelle. Dans cette recherche, il faut penser qu'en premier lieu, la portée explicative de nos propositions théoriques, c'est-à-dire la portée explicative des concepts émergents de l'étude du processus étudié, devrait être vérifiée. En d'autres mots, il faudrait vérifier l'exhaustivité, la profondeur et l'efficacité des concepts de pouvoir, de règles, de leadership et de motivations. Ensuite, l'adaptabilité de nos propositions devrait être garantie. Autrement dit, il faudrait garantir la capacité de ces concepts, à s'appliquer dans d'autres situations moyennant des modifications mineures. Enfin, nos propositions pourraient prétendre à une certaine transférabilité théorique vers d'autres groupes de cliniciens menant une recherche clinique, c'est-à-dire prétendre une certaine universalité de ces concepts. Mais la profondeur, l'efficacité, l'adaptabilité et la transférabilité théorique de nos propositions, sont *ex post*, donc elles ne peuvent pas être estimées maintenant. En somme, il faudrait confronter nos propositions avec des résultats d'actions ou de recherches postérieures à notre étude,

pour estimer la profondeur, l'efficacité, l'adaptabilité et la transférabilité théorique de ces propositions.

La quatrième contrainte découle de la nature de notre étude: une étude de cas unique. La transférabilité empirique des résultats est limitée, ces résultats pouvant même apparaître comme idiosyncratiques, car les caractéristiques du service étudié sont spécifiques. Une deuxième phase de recherche, une étude de cas multiples comparant divers services, sera peut-être conduite ultérieurement, cela dépend de l'obtention d'une subvention.

Finalement, la réponse de notre étude aux autres critères de scientificité proposés par Laperrière (1997, pp. 384-388), repose principalement sur les épaules de la co-chercheuse. Étant donné que la co-chercheuse a une connaissance intime du groupe et du service, le processus étudié a été décrit en répondant aux cinq critères suivants: avec des thèmes adaptés, après une implication à long terme, en considérant l'ensemble des événements, en prenant le contexte en compte tout au long de la collecte et de l'analyse, et en saisissant au moins un sens "socio-symbolique" du processus, celui de la co-chercheuse. De plus, la complexité et la relative indétermination du processus observé a été prise en compte avec une approche inductive: les entrevues individuelles sont libres, et le cadre d'analyse est ouvert, ce qui permet la formulation d'interprétations alternatives. Par exemple, le cadre conceptuel d'analyse conçu *a priori*, à partir de la littérature sur les organisations, a été abandonné, car il n'était pas congruent avec l'expérience vécue par la co-chercheuse. Par ailleurs, les interprétations sont confrontées systématiquement à l'ensemble des observations empiriques, et les observations empiriques sont catégorisées en thèmes de manière précise, consistante et exhaustive. D'ailleurs, le codage des données selon les thèmes, est vérifié par la co-chercheuse. Enfin, nos propositions théoriques sont parcimonieuses (quatre concepts: pouvoir, règles, leadership et motivations). En conséquence, la réponse de notre étude à ces critères suggère que les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur, ne sont pas seulement désincarnées, comme les quatre contraintes d'ordre logistique ou temporel, pourraient le laisser supposer; les contraintes s'incarnent aussi dans la subjectivité de la co-chercheuse. Pour aller plus loin à propos de ces dernières contraintes, nous utilisons le critère de subjectivité critique.

Le critère de subjectivité critique

La subjectivité critique est le critère de validité fondamental de la recherche co-opérative; elle est indissociable des caractéristiques et de la procédure clé de la recherche co-opérative (Heron, 1988 et 1996 ; Reason, 1988, 1994 et 1999). La recherche co-opérative est un devis de recherche participative au sein de la famille de la recherche action; elle implique au moins deux personnes qui sont à la fois co-chercheurs et co-sujets. On entend par co-chercheurs-co-sujets, des chercheurs qui sont eux-mêmes les propres sujets de leur recherche et qui coopèrent dans leur recherche d'égal à égal avec une relation de confiance et de réciprocité. Les trois

caractéristiques de la recherche sont l'implication des co-chercheurs-co-sujets dans les décisions, l'interdépendance de la réflexion et de l'action, et une préoccupation explicite pour la validité. La procédure clé de la recherche consiste à assurer le déroulement d'un certain nombre de cycles ou de va-et-vients, entre l'action et la réflexion, qui permettent l'équilibre entre des périodes de chaos et d'ordre, et entre des périodes de divergence et de convergence. Ces cycles aideraient à identifier des processus psychologiques sous-jacents à la recherche et qui menacent la subjectivité critique.

Les processus psychologiques sous-jacents de la subjectivité critique

La subjectivité critique se définit en lien avec un certain nombre de processus psychologiques. Elle ne se veut ni "subjectivité naïve", ni "objectivité conventionnelle"³ (Reason, 1988, pp. 11-12; Reason, 1994). D'une part, de façon générale, les chercheurs ont une expérience subjective qui est à la fois une ressource et une menace pour la recherche. Cette subjectivité est une source de connaissances incontournable dans les recherches sur l'humain et le social. Elle est en même temps une menace, car elle est propice aux distorsions et aux préjugés, et elle est influencée par les anxiétés du chercheur et par les pressions du monde social. En conséquence, la subjectivité des chercheurs peut être naïve si elle dénie cette menace. D'autre part, de façon générale encore, les chercheurs sont perçus comme des acteurs objectifs, mais cette objectivité conventionnelle est parfois empreinte de collusions consensuelles et de projections, toutes deux inconscientes. On entend par collusion consensuelle une acceptation tacite d'un énoncé par un groupe, acceptation qui échappe à la critique en échappant à la conscience. Par projection on entend "une opération par laquelle le sujet expulse dans le monde extérieur des pensées, affects, désirs qu'il méconnaît ou refuse en lui et qu'il attribue à d'autres personnes ou choses de son environnement" (Ionescu, 1997, p. 228).

Autrement dit, la subjectivité critique veut aller au-delà d'une subjectivité naïve qui ferait surtout appel à un processus primaire, et elle ne veut pas tomber dans une objectivité conventionnelle qui ferait trop appel à des processus secondaires, pour reprendre des termes psychanalytiques⁴ dont se sert Reason pour illustrer son propos (Reason, 1988, pp. 11-12; Reason, 1994). La subjectivité critique demande aux co-chercheurs-co-sujets de faire preuve d'une forte capacité à se distancier de soi, et de faire preuve de jugements critiques et discriminants. Elle prétend conserver l'expérience subjective comme élément de la recherche, mais sans que celle-ci envahisse le champ de pensée des co-chercheurs-co-sujets, grâce à l'identification des mécanismes de défense psychique comme les projections et les collusions consensuelles. Les projections sont un mécanisme de défense psychique qui trompe les co-chercheurs-co-sujets vis-à-vis d'eux-mêmes. Elles sont inévitables parce que toute recherche consciencieuse est anxiogène et susceptible de faire projeter notre anxiété sur le phénomène étudié (Devereux, 1967). Les collusions consensuelles sont partagées par les co-chercheurs-co-sujets, elles sont un mécanisme de défense psychique qui peut

diminuer l'exploration des hypothèses alternatives. D'ailleurs, Heron (1988) établit un parallèle entre les mécanismes de défense psychique des co-chercheurs-co-sujets et le concept de tache aveugle dont parle Devereux (1967, p. 201).

En conséquence, selon Heron (1988), la diminution des menaces à la subjectivité critique nécessite le recours à des outils, qui libèrent les co-chercheurs-co-sujets de leurs distorsions personnelles, et qui améliorent leur attention. L'outil le plus simple consiste à demander systématiquement qu'au moins un des co-chercheurs-co-sujets joue le rôle d'avocat du diable. Dans la littérature en recherche co-opérative, on retrouve d'autres outils plus sophistiqués, comme le psychodrame ou des techniques censées donner un meilleur accès à l'esprit (zen, yoga, bouddhisme) (Reason, 1988 ; West, 1996).

Deux limites de la subjectivité critique

Nous pensons que la subjectivité critique a au moins deux limites qui méritent un examen plus approfondi. D'une part, tout le matériel inconscient n'est pas facilement disponible au conscient, la subjectivité critique permettant uniquement une sélection parmi tout ce matériel. Il est évidemment difficile de prendre conscience de ce qui est masqué par nos propres taches aveugles (Marsick et O'Neil, 1999). D'autre part, à l'instar de Putnam (1999), nous croyons que le matériel inconscient pose des problèmes d'interprétation, la subjectivité critique nécessitant d'avoir au moins réfléchi de manière formelle à ces problèmes.

Premièrement donc, tout le matériel inconscient n'est pas facilement disponible au conscient. Toute recherche est susceptible de générer de l'anxiété qui, en retour, engendre éventuellement des mécanismes psychiques de défense et crée des taches aveugles entravant la vision des chercheurs (Devereux, 1967, p. 201). Il serait erroné d'en conclure que plus un élément génère d'anxiété, plus il fait l'objet d'une tache aveugle. Un traumatisme peut générer beaucoup d'anxiété et s'avérer plus facilement accessible à la conscience que d'autres éléments qui génèrent de l'anxiété de manière plus subtile. Autrement dit, une anxiété générée de manière subtile peut rester cachée, et les éléments qui la génèrent ne pas être connus (éléments cachés par des taches aveugles). Dans ces conditions la subjectivité critique permet uniquement une sélection du matériel inconscient qui est le plus facilement accessible à la conscience. Les travaux de Heron, Reason et leurs collaborateurs montrent qu'on peut améliorer la subjectivité critique, et diminuer les taches aveugles, en respectant les canons de la recherche co-opérative, et en s'armant d'outils spécifiques. Les outils comme l'avocat du diable ou les exercices censés donner un meilleur accès à l'esprit sont intéressants, mais l'outil qui nous paraîtrait le plus efficace pour mettre en évidence des mécanismes psychiques de défense, serait une analyse introspective de chacun des co-chercheurs-co-sujets, tout en analysant aussi de façon introspective le groupe des co-chercheurs-co-sujets. Pourtant, il est utopique de penser faire une analyse réflexive aussi poussée, et il est illusoire de penser mettre à nu l'inconscient. Il faut se rendre compte que les co-chercheurs-co-sujets auront toujours des taches aveugles.

Deuxièmement, le matériel inconscient pose des problèmes d'interprétation. Tout le monde a des connaissances, au moins triviales, sur l'inconscient et le conscient; en revanche l'interprétation triviale du matériel inconscient peut déboucher sur des clichés inappropriés. On connaît mieux l'interprétation du matériel inconscient dans un contexte individuel et thérapeutique. On la connaît moins dans un contexte de groupe et de recherche. Dans ces conditions l'interprétation du matériel inconscient nécessite au moins un co-chercheur-co-sujet informé, c'est-à-dire ayant réfléchi de manière formelle à ces problèmes, pour éviter autant que faire se peut des inférences inappropriées. Selon les travaux de Héron, Reason et leurs collaborateurs, la subjectivité critique est centrée sur deux mécanismes de défense: les projections et les collusions consensuelles des co-chercheurs-co-sujets. Or, certains décrivent jusqu'à une quarantaine de mécanismes de défense (Ionescu et al, 1997). Mais à notre avis, la difficulté n'est pas tant de reconnaître le mécanisme de défense en soi plutôt que d'interpréter le matériel inconscient, de savoir donner un sens à l'anxiété, et de savoir comment elle peut modifier la recherche. Autrement dit, il faut se rendre compte que même si on reconnaît et on lève certaines défenses, les co-chercheurs-co-sujets auront toujours du matériel inconscient dont l'interprétation est problématique, sinon erronée.

Les limites de la subjectivité critique comme contraintes sur la rigueur dans notre étude

Notre étude a les caractéristiques d'une recherche co-opérative, et elle en a suivi la procédure clé. Concernant les caractéristiques, le chercheur principal et la co-chercheure sont impliqués dans les décisions, et ils sont interdépendants en terme de réflexion et d'action, par exemple en se réunissant chaque semaine pour analyser les données et pour échanger leurs points de vue sur des textes de base en recherche. De plus, ils ont porté une attention explicite à la validité, par exemple en appliquant les critères de scientificité des recherches utilisant des données qualitatives. Concernant la procédure clé, il y a eu des cycles d'action entrecoupés de réflexions, car les rencontres entre le chercheur principal et la co-chercheure se sont échelonnées pendant dix huit mois, durant lesquels le groupe a évolué, en étant influencé par la co-chercheure (porte-étendard), et par le chercheur principal (consultant). Il y a eu trois autres cycles, un de convergence, un de chaos et un d'ordre: une période de convergence entre le chercheur principal et la co-chercheure pour collecter des données, puis une période de chaos en début d'analyse des données, et une période d'ordre en fin d'analyse et en phase de rédaction des résultats. Le chaos a duré les deux premiers mois de l'analyse des données. Le chercheur principal et la co-chercheure discutaient les codages et les textes de base en recherche, ils questionnaient leur méthode chaque semaine en même temps qu'ils se l'appropriaient. Le chaos a culminé lorsque le cadre conceptuel *a priori* a été abandonné parce qu'il n'était pas congruent avec l'expérience vécue par la co-chercheure. Au lieu de défendre *mordicus* le cadre et le travail accompli ou de nier le problème, le chercheur principal a proposé l'abandon du cadre et un nouvel ordre: coder à partir de thèmes suscités par les données.

L'abandon du cadre conceptuel et la proposition d'un autre ordre de codage sont une preuve de la subjectivité critique du chercheur principal et de la co-chercheure. Le cadre conceptuel *a priori* était une collusion consensuelle qui a duré des mois entre eux pour deux raisons. Comme consultant, ayant beaucoup travaillé sur ce cadre, le chercheur principal n'était pas prêt à trouver autre chose. Comme coordinatrice, en faisant confiance au consultant, la co-chercheure pensait que le cadre deviendrait plus compréhensible avec le temps. De plus le chercheur principal s'est imaginé des intentions négatives de la co-chercheure lors de l'abandon du cadre ("elle n'aime pas ce que je fais"), mais en reconnaissant cette projection il a pu proposer l'abandon du cadre et un nouvel ordre, même si aucun outil spécifique pour diminuer les menaces à la subjectivité critique n'était mis en place. D'ailleurs, de part leur expérience personnelle et professionnelle, le chercheur principal et la co-chercheurs sont informés sur les processus psychiques. Par informé, nous n'entendons pas forcément une expertise en psychiatrie ou en psychologie, mais plutôt une formation ou une expérience de processus d'autoréflexion, c'est-à-dire une expérience de décentration qui permet d'aider les co-chercheurs-co-sujets à se décentrer pour saisir quel peut être le matériel caché sous des taches aveugles, et pour l'interpréter de la manière la plus appropriée possible.

Par contre, d'autres mécanismes de défense n'ont pas été identifiés. Un événement anxiogène subi collectivement par les membres du service a pu facilement être mis en lumière dans notre étude. Son aspect traumatique était évident et nous en avons tenu compte. Mais au moment de présenter les résultats de la recherche co-opérative aux membres du groupe de cliniciens sur laquelle elle portait, un de ceux-ci a trouvé que le processus décrit était "trop beau". Cette réflexion montre que d'autres éléments n'ont sans doute pas été nommés par le chercheur principal et la co-chercheure. Autrement dit, l'événement anxiogène était certainement plus accessible que d'autres éléments générant de l'anxiété de manière plus subtile, ces derniers étant les taches aveugles du chercheur principal et de la co-chercheure. Quoiqu'il en soit, la description du processus étudié nous apparaît avoir soulevé suffisamment de matériel car il s'agit d'une recherche informative sans visée transformatrice, c'est-à-dire que le chercheur principal et la co-chercheure ont fait preuve de suffisamment de subjectivité critique, compte tenu des visées de la recherche.

Question épistémologique et une proposition méthodologique pour la recherche co-opérative

Retenons deux choses pour conclure. Les contraintes imposées par le terrain sur la rigueur sont d'ordre logistique ou temporel, et elles sont incarnées par le chercheur. Dans le champ des recherches co-opératives, les limites du critère de subjectivité critique permettent d'explorer les contraintes incarnées par le chercheur. En somme, aux deux limites que nous avons discutées et illustrées, correspondent une question épistémologique et une proposition méthodologique pour la recherche co-opérative. D'une part, étant donné que tout le matériel inconscient n'est pas disponible, que sait-on au juste du matériel inconscient utilisé pour valider la recherche ?

D'autre part, les problèmes d'interprétation du matériel inconscient sont une limite méthodologique à laquelle nous proposons de répondre en faisant en sorte qu'au moins un co-chercheur-co-sujet soit informé sur les processus psychologiques. Cette proposition va à l'encontre de la prise de position de Reason et Heron (2000) en faveur de l'utilisation de la recherche action co-opérative par "monsieur et madame tout le monde".

Dans notre expérience, le chercheur principal et la co-chercheuse sont informés pour reconnaître des mécanismes de défense psychique et pour interpréter du matériel inconscient. D'autres expériences sont différentes. Par exemple, Traylen (1994) nous dit, à propos de la recherche co-opérative à laquelle elle a participé, que personne parmi les co-chercheur-co-sujets n'était informé sur les processus psychologiques, alors que l'excitation, la déprime et la détresse se sont succédées. De plus, on apprend que l'initiatrice de cette recherche est devenue très anxieuse et qu'elle a fait des rêves inquiétants (Reason et Heron, 2000). Par ailleurs, Putnam (1999) mentionne à Reason le rôle potentiel d'un mentor ou d'un consultant influent en recherche co-opérative qui serait un œil extérieur critique. En somme, contrairement à Reason et Heron (2000), et contrairement à Putnam (1999), nous pensons que le support à la subjectivité critique peut venir des co-chercheurs-co-sujets eux-mêmes, si un ou plusieurs d'entre eux sont informés sur les mécanismes de défense (expérience d'autoréflexion et capacités de décentration), c'est-à-dire capables de cerner les éventuels conflits et les anxiétés suscités par la recherche, tout en participant au processus de recherche co-opérative.

Références

- Devereux, G. (1967). De l'angoisse à la méthode. Paris: Flammarion.
- Friedberg, E. (1997). Le pouvoir et la règle. Paris: Seuil.
- Hartley, J. F. (1994). Case studies in organizational research. Dans C. Cassel, & G. Symon (Eds.), Qualitative methods in organizational research: A practical guide (pp. 208-229). Thousand Oaks: Sage.
- Heron, J. (1988). Validity in co-operative inquiry. Dans P. Reason (Ed.), Participation in human inquiry (pp. 40-59). London: Sage.
- Heron, J. (1996). Co-opérative inquiry: research into the human condition. London: Sage.
- Hamburger, J. (1984). La raison et la passion: réflexion sur les limites de la connaissance. Paris: Seuil.
- Ionescu, S., Jacquet, M. M., & Lhote, C. (1997). Les mécanismes de défense: théorie et clinique. Paris: Nathan.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, J. P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Eds.), La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques (pp. 365-389). Montréal: Gaëtan Morin.
- Marsick, V. J., & O'Neil, J. (1999). Letter to Peter Reason. Management Learning, 30, 245.

- Nonaka, I. (1994). A dynamic theory of organizational knowledge creation. Organization Science, 5, 14-37.
- Putnam, R. W. (1999). Letter to Peter Reason. Management Learning, 30, 246.
- Reason, P. (1988). Human inquiry in action: Developments in new paradigm research. London: Sage.
- Reason, P. (1994). Three approaches to participative inquiry. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln. (Eds.), Handbook of qualitative research (pp. 324-339). Thousand Oaks: Sage.
- Reason, P. (1999). Integrating action and reflection through co-operative inquiry. Management Learning, 30, 207-226.
- Reason, P., & Heron, J. (18 mai 2000). A layperson's guide to co-operative inquiry. University of Bath, Center for Action Research in Professional Practice: <http://www.bath.ac.uk/carpp/layguide.htm>.
- Trillen, H. (1994). Confronting hidden agendas: Co-operative inquiry with health visitors. Dans P. Reason (Ed.), Participation in human inquiry (pp. 59-81). London: Sage.
- West, W. (1996). Using human inquiry groups in counselling research. British Journal of Guidance and Counselling, 24, 347-355.

Notes

¹ Le terme porte-étendard traduit le terme anglais "champion" qui est très utilisé dans le domaine du développement des projets en promotion de la santé. Shediach-Rizkallah et Bone (1998) définissent le porte-étendard comme l'avocat ou l'agent de liaison d'un projet (p. 102). Selon eux, la littérature montre que la présence d'un porte-étendard est associée avec la pérennisation d'un projet, car la pérennisation est un processus qui nécessite de bâtir un soutien politique en faveur du projet. Un porte-étendard a un poste moyen ou élevé dans la hiérarchie, il a le sens des compromis nécessaires pour soutenir le projet, et il a des habiletés pour négocier.

² D'une part, le pouvoir est la capacité de structurer un échange négocié de comportements en sa faveur. Cette structuration est le plus souvent collusive et non pas conflictuelle (Friedberg, 1997, pp. 121-150). Comme l'amour et la confiance, le pouvoir est inséparable de la relation à travers laquelle il s'exerce, et qui lie entre elles des personnes autour d'enjeux chaque fois spécifiques. Il y a un lien irréductible entre pouvoir et interdépendance, c'est-à-dire entre pouvoir et coopération et échange. Autrement dit, il n'y a pas de pouvoir sans relation, et pas de relation sans à la fois une coopération politique (une "manipulation" en sa faveur) et un échange économique (une mobilisation de ressources). D'autre part, les règles sont des systèmes d'action concrets, du plus formel au plus diffus, qui supposent un minimum d'inter-connaissance, d'inter-information et d'inter-contrôle (Friedberg, 1997, pp. 151-176). Les interactions qui relient les acteurs interdépendants dans un contexte d'action donné reposent d'abord sur un substrat de pouvoir, c'est-à-dire sur une coopération politique et sur un échange économique. Le pouvoir ayant ses dynamiques propres, il produit ensuite des structururations destinées à l'aménager et à l'équilibrer, ces structururations sont des règles.

³ En cela, il nous semble que Heron et Reason ont raison de se définir comme postmodernes parce que leur proposition dépasse la raison et la méthode scientifique des temps modernes où,

“dans le duel entre le chercheur et l'objet, les passes d'armes sont définies avec une clarté et une autorité jamais atteintes auparavant : l'énigme offerte par l'objet provoque la réflexion du chercheur, elle suscite en lui une ou plusieurs hypothèses explicatives ; le chercheur imagine l'expérience qui prouvera que l'hypothèse est juste ou, au contraire, qu'elle est démentie par les faits ; l'expérience provoque à son tour l'objet et le force à répondre ; et ainsi de suite, d'échanges en échanges, la solution de l'énigme apparaîtra, naissant, non pas de la seule observation comme le voulaient les empiristes, pas davantage de la seule imagination comme le plaidaient les idéalistes, mais bien d'un concert où s'accordent finalement la subjectivité du chercheur et l'entêtement des faits objectifs” (Hamburger, 1984, pp. 37-38).

⁴ Le processus primaire survient dans l'inconscient, il est celui qui gouverne les tendances d'un individu lorsqu'elles n'ont pas encore été modifiées par la conscience. Le processus secondaire vient remanier ces tendances primaires pour les rendre plus acceptables à la conscience. Ainsi la rationalisation, outil du processus secondaire, permettra de transformer une agressivité, issue du processus primaire, pour la rendre moins menaçante.